

BOURSES DE FIN D'ÉTUDES POUR LES ÉTUDIANTS DE MAÎTRISE OU DE DOCTORAT

CONCOURS HIVER 2019
Date limite : le 22 mars 2019

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) annonce l'ouverture d'un concours pour l'attribution de bourses pour les étudiants de maîtrise et de doctorat en fin de parcours universitaire.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme vise à soutenir les étudiants qui sont à achever leur maîtrise ou leur doctorat. Plus spécifiquement, le soutien financier offert devrait permettre à l'étudiant de terminer la rédaction de son mémoire de maîtrise ou de sa thèse de doctorat dans l'année suivant l'obtention de la bourse.

- Une bourse d'un montant de 2 500 \$ sera accordée pour les étudiants de maîtrise.
- Une bourse d'un montant de 4 000 \$ sera accordée pour les étudiants de doctorat.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le candidat produit un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat (les essais pourraient être considérés sous certaines conditions, notamment le fait de reposer sur une démarche de recherche empirique et de pouvoir mener à une publication) sous la direction ou la codirection d'un chercheur qui est membre régulier de l'IUJD ([chercheur d'établissement](#) ou [universitaire](#));
- Le sujet du mémoire ou de la thèse s'inscrit dans la [programmation scientifique](#) de l'IUJD;
- Le candidat ne doit pas avoir déjà reçu de bourse de fin d'études pour ce mémoire ou cette thèse par l'IUJD;
- Le candidat doit être inscrit en rédaction au moment de la demande.

PROCESSUS D'ATTRIBUTION

- La bourse sera divisée et remise en deux temps :
 - un premier montant correspondant aux deux tiers de la bourse sera versé lors de l'attribution de la bourse;
 - le montant restant sera versé lors du dépôt du mémoire de maîtrise ou de la thèse de doctorat; ce versement sera conditionnel au respect de l'échéance de la bourse (un an).

ENGAGEMENTS

Le récipiendaire s'engage à :

- Déposer le mémoire de maîtrise ou la thèse de doctorat au plus tard un an après l'obtention de la bourse;
- Au dépôt du mémoire ou de la thèse, fournir le résumé à l'IUJD;
- Contribuer à la diffusion et au transfert des connaissances pour l'IUJD (p. ex. : conférence-midi, bulletin synthèse ou autre);
- Mentionner le financement de l'IUJD dans toute publication, communication ou produits découlant du projet;
- Indiquer dans toute autre demande de bourse que le mémoire ou la thèse fait partie de la programmation scientifique de l'IUJD;
- Remettre une copie des publications, communications ou produits découlant du projet à l'IUJD.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les candidats intéressés doivent remettre les documents suivants :

- Le formulaire rempli de demande de bourses de fin d'études pour les étudiants de maîtrise et de doctorat;
- Un échéancier détaillé du travail qui sera réalisé au cours de la prochaine année;
- Une lettre d'appui du directeur ou codirecteur qui est un chercheur régulier de l'IUJD :
 - 1) confirmant que l'étudiant fait sa maîtrise ou son doctorat sous sa direction ou codirection;
 - 2) précisant l'état d'avancement du projet.
- Une copie du relevé de notes le plus récent;
- Un CV.

Ces documents doivent être envoyés par courriel à l'attention d'Élisabeth Lesieux à :
iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca.

Date limite pour soumettre une demande : le 22 mars 2019

Les requérants recevront un courriel les informant de la décision du comité d'évaluation à la mi-avril 2019.